

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2025

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint de la susdite Municipalité :

QU' Au cours de l'année civile 2025, les séances du conseil municipal se tiendront à la salle du conseil de l'Hôtel de ville située au 45, rue Bédard, à Boischatel aux dates suivantes à moins d'une décision à l'effet du contraire :

JOUR	DATE	HEURE
Lundi	13 janvier 2025	20 h
Lundi	3 février 2025	20 h
Lundi	3 mars 2025	20 h
Lundi	7 avril 2025	20 h
Lundi	5 mai 2025	20 h
Lundi	2 juin 2025	20 h
Lundi	7 juillet 2025	20 h
Lundi	18 août 2025	20 h
Lundi	8 septembre 2025	20 h
Jeudi	2 octobre 2025	20 h
Lundi	17 novembre 2025	20 h
Lundi	8 décembre 2025	20 h

FAIT À BOISCHATEL, CE 3 DÉCEMBRE 2024



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 9 h et midi, le 3^e jour du mois de décembre 2024.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 3^E JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2024.



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint